



L'AMAP



PLUS QU'UN PANIER

IL EXISTE UNE AMAP AU SEQUESTRE. CONTACTEZ LA !
amapducarrofoul@sud-ouest.org

06 95 13 26 74



Une AMAP qu'est-ce que ça ?



Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui organise des distributions de produits précommandés.

L'adhésion à l'AMAP en tant que consommateur.rice est en général de 5 euros pour l'année. Le principe de l'AMAP est un **engagement moral et/ou contractuel avec des petits producteur.rice.s locaux.**

Les pratiques agricoles de ces producteur.rice.s sont respectueuses de la terre, soit certifiée **AB (Agriculture Biologique)** ou avec mention **N&P (Nature et Progrès)** soit validées par l'équipe de bénévoles de l'AMAP comme étant **éthiques et écologiques.**

Selon les produits, les livraisons ont lieu chaque semaine, tous les quinze jours ou tous les mois... L'engagement par contrat sous entend des **paiements d'avance** mais ils peuvent bien sûr être **échelonnés sur l'année.**

Pour de plus petits contrats ou contrats ponctuels, un forfait approximatif d'une somme peut être établie avec le ou la producteur.rice et ajusté en fin de contrat. (*Exemple : vous vous engagez à prendre 100 € de fromage de vache sur 6 mois, à la fin des 6 mois, le ou la producteur.rice vous rembourse ou vous devez ajoutez une somme selon les commandes réelles.*)

Chaque producteur.rice.s gère ses paiements avec l'aide des bénévoles référent.e.s de l'AMAP mais **l'AMAP ne prends pas de commission, tous l'argent va aux producteur.rice.s.**

Les AMAP sont aussi l'occasion de **visites dans les fermes**, soit sur les moments de distributions, soit en dehors. Les producteur.rice.s peuvent aussi faire appel aux amapien.ne.s pour des **chantiers solidaires** comme du désherbage/paillage, refaire une clôture, etc...